

CP - Cérémonie en mémoire des Malgré-Nous d'Alsace

La Ville de Colmar invite ses habitants à venir assister à la cérémonie commémorative en mémoire des 80 ans de la publication du décret incorporant les Alsaciens dans l'armée allemande. Elle sera organisée le jeudi 25 août 2022 à 11h sur la place du 2 février à Colmar, en présence de deux Colmariens "Malgré-Nous".

Le 25 août 1942, Colmar connaît la tragédie de toutes les communes d'Alsace-Moselle, celle des "Malgré-Nous". L'ordonnance de l'incorporation de force dans la Wehrmacht est un véritable traumatisme qui s'ajoute au service du travail du Reich (Reichsarbeitsdienst) institué en Alsace depuis le 8 mai 1941. **1650 jeunes Colmariens, âgés de 18 à 38 ans sont concernés.**

Certains prennent la fuite au péril de leur vie et d'autres refusent d'endosser l'uniforme de l'occupant, entraînant dès lors leur internement dans un camp. Mais une majorité obtempère pour éviter à leur famille les représailles et la déportation aux confins du Reich. **La jeunesse colmarienne paye un lourd tribut. Plus de 800 "Malgré-Nous" ne reverront plus leur cité natale ou leur ville de résidence.**

Cette triste page de l'histoire a marqué profondément l'Alsace et ses habitants. Très peu de familles alsaciennes ont été épargnées par ce traumatisme de l'incorporation de force dans l'armée ennemie, alors qu'elles étaient restées "Françaises de coeur" malgré cette terrible épreuve.

Cette cérémonie commémorative rend hommage aux soldats alsaciens et contribue à perpétuer leur mémoire. Elle se tiendra en présence de deux Colmariens "Malgré-Nous".

Le déroulé de la cérémonie :

- Allocution de Madame **Odile UHLRICH-MALLET**, Première Adjointe de la Ville de Colmar et Conseillère Régionale
- Allocution de Madame **Brigitte GEBEL**, fille de Monsieur Achille GEBEL, Malgré-Nous
- Allocution de Madame **Geneviève HARTMANN**, fille de Monsieur Paul BUCH, Malgré-Nous
- Allocution de Monsieur **Jean-Marie MULLER**, Président de l'UNADIF-FNDIR du Haut-Rhin
- Allocution de Monsieur **Frédéric BIERRY**, Président de la CeA
- Allocution de Monsieur **Christophe MAROT**, Secrétaire Général de la Préfecture du Haut-Rhin

Des gerbes seront déposées au mur du Souvenir en hommage aux soldats alsaciens. La sonnerie "Aux Morts" précèdera ensuite la minute de silence et la Marseillaise.

CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse
Ville de Colmar - Colmar Agglomération
06 79 80 49 18
manon.lovasz@colmar.fr